

Dispositifs d'accompagnement pour la relance des reboisements

Journée technique plantation

Lycée agricole Granvelle

02/10/2015

Sommaire

- Chiffres clés
- Origine des fonds
- Les différents fonds de plantations au niveau national et régional
 - Les procédures
 - Le mécénat
- Objectifs des fonds plantations

Chiffres clés

La forêt en France: 50 milliards d'euros de CA et 450 000 emplois.

Diminution de 70% des plantations forestières depuis 15 ans.

57 millions de plants vendus en 2009 (dont 29 de Pin maritime) contre 110 millions en 1994.

Diminution entre 2012 et 2013 des soutiens aux reboisements.

Mise en place de fonds d'aides et de subventions pour la replantation.

| | Surface forestière millions d'ha | Millions de plants vendus annuellement |
|------------------|---|---|
| France | 16 | 57 |
| Suède | 28,2 | 345 |
| Allemagne | 11,1 | 300 |
| Pologne | 9,3 | 1000 |

Source: Mémento FCBA 2012

- Dans le cadre de la transition énergétique, la France souhaite davantage recourir aux énergies renouvelables (EnR), parmi lesquelles la biomasse, qui figure en bonne place. D'ici 2020, celle-ci devrait représenter la moitié des EnR du bouquet énergétique français, rappelle l'Agence, selon un chiffre issu de la programmation pluriannuelle des investissements.
- L'objectif assigné à la France pour la deuxième période de Kyoto en termes de séquestration de CO2 par ses forêts est de 66 millions de tonnes de CO2 par an d'ici à 2020.
- Les forêts sont très importantes dans la régulation du climat. Les massifs forestiers français couvrent 30% du territoire : ils absorbent l'équivalent de 15% des émissions annuelles nationales de CO2. L'objectif serait d'atteindre 20% d'ici à 2020.

Sources de financements

- Mécénat et dons d'entreprises de la filière forêt-bois
- Mécénat et dons d'entreprises hors filière
- Fonds publics-privés
- Outils financiers en lien avec le marché du carbone

Modalités de gestion et d'animation

- Structure dédiée: Association, Fonds
- Structure existante: Interprofession, CRPF

Mise en place de fonds d'aides à la replantation

- En région:

- FA3R (fond d'Aide à la Reconstitution de la Ressource Résineuse)
- Construire une ressource forestière pour l'avenir
- FAPS (fonds Forêts d'Avenir Pays de Savoie)
- Normandie forever
- Breizh forêt bois

- En France:

- Plantons pour l'avenir
- Merci le peuplier

Septembre 2012

FIBOIS Alsace, Gipeblor, CRPF
Lorraine Alsace, ONF

Massif Vosgien

Financement forfaitaire: 500 à
1000€ /ha

FA3R
**Fond d'Aide à la Reconstruction
de la Ressource Résineuse**

Plantation avec densité
minimum

350ha aidés depuis 2012

Adhérer à un système de
certification

Fonds: 90 000€

Fonds privés

De 0,5 à 4 ha

Fonctionne avec l'aide de contributeurs: scieries, coopératives, pépinières...

Les procédures:

- Dépôt de dossier
- Analyse administrative
- Instruction technique du dossier par les organismes de développement
- Réunion trimestrielle d'un comité opérationnel: Décision de l'aide à octroyer
- Versement de l'aide sur présentation de factures et des certificats de provenance des plants
- Contrôle en aval de la réalisation des travaux



- Fonctionne avec des **Fonds de mécènes**. Action de reboisement des forêts, vient par la suite une défiscalisation des mécènes → 60% entreprises / 66% particuliers
- Avance remboursable à taux 0, pendant 30 ans, (avant les premières rentrées d'argent)

Le mécénat (personnes physiques ou morales)

- **Agir:** Contre le changement climatique, stockage du carbone par les forêts contribuant ainsi à limiter le CO2 dans l'atmosphère.
- **Garantir:** L'approvisionnement des industries de la filière forêt-bois en France.
- **Développer:** L'économie au sein des territoires, générer des emplois.
- Visibilité favorisant la diffusion de votre image sur des outils de communication.
- Mise en valeur des mécènes: Défiscalisation de la somme versée
 - Communication sur la participation à l'opération
 - Possibilité de faire apparaître un panneau à l'entrée des forêts
 - Reconnaissance de tous les partenaires



Charte "merci le Peuplier"

Octobre 2011

Futurobois, CRPF, professionnels

Territoire français

600ha aidés depuis 2011

Merci le peuplier

Financement forfaitaire : 500€/1000ha

Fonds privés

Minimum 40 plants et 800 maximum

Fonds: 275 000€

Abondement de la région Poitou-Charentes
2,50€/plants



Lorsque les tiges sont achetées par un intermédiaire (exploitant, coopérative...), la participation de 2.50 €/plant est répartie entre l'exploitant et l'entreprise de transformation.



Fondée en 2013 avec 3 collèges:
Entreprises et collectivités
Professionnels de la filière bois
Organisations

Contribuer à la réduction des
émissions de CO2 par la
séquestration de carbone en
forêt

Fonds privés

14€/ tonne de CO2 dont 12
pour le reboisement et 2€/t
pour l'association



L'association finance le reboisement en Normandie de parcelles dites de "peuplement pauvre" pour les transformer en parcelles de bois d'œuvre améliorant ainsi considérablement le stockage de carbone sur les terrains concernés.

60% du montant, propriétaires publics ou privés pour des travaux de plantations ou d'entretien

Création en 2010

Des propriétaires privés, des associations ou des collectivités territoriales

471ha de plantation et 53 ha d'entretiens aidés

4000€/ha maximum pour des travaux de plantation

Chantiers situés sur le territoire des collectivités adhérentes

Construire une ressource forestière pour l'avenir

Surface supérieure à 0,5 hectares et ne concerne pas les parcelles ayant subi une coupe rase

2300€/ha maximum pour des travaux de dégagement, dépressage..

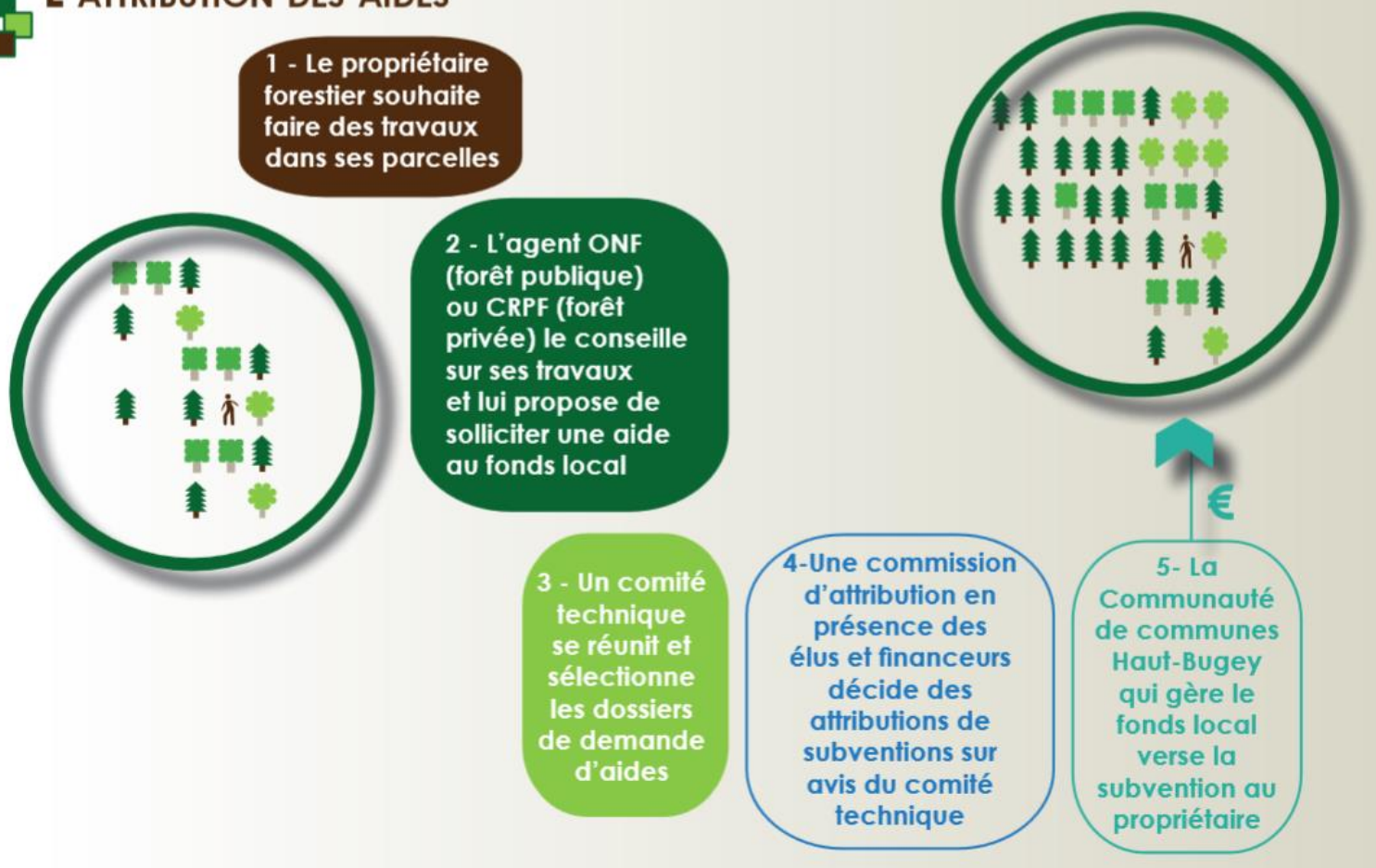
Financements: Collectivités locales, Conseil départemental de l'Ain, Groupement des exploitants et des scieurs de l'Ain

FIB 01, ONF, CRPF Rhône-Alpes, Communauté de communes

600€/ha maximum pour des travaux d'entretien sur des plantations déjà subventionnées

Fonds publics-privés

L'ATTRIBUTION DES AIDES



Cette fiche a été rédigée dans le cadre des missions d'informations des Chartes forestières du Massif du Bugey portées par :

Fonds du Conseil régional

Septembre 2014

Fonds: 60 000€

Toutes essences en fonction
d'un avis technique

FAPS
(fonds Forêts d'Avenir
Pays de Savoie)

Aides: 1800€ à 2300€/ha
50% des travaux de terrain

30 ha aidés depuis la création

Minimum 1 ha

Fonds publics

CRPF, CO-foret, FIB, ONF, Expert

Opérations aidées:

- Reconstitution
- Forêts sinistrées par une tempête ou par un parasite

Objectifs:

Valoriser des terrains abandonnés ou en déperissement

Produire localement du bois d'œuvre de qualité

Assurer l'avenir de la forêt régionale

Agir en faveur de l'environnement

Contribuer à la dynamique du territoire

Breizh forêt bois

Création lors des Assises du Bois en Bretagne le 9 octobre 2015

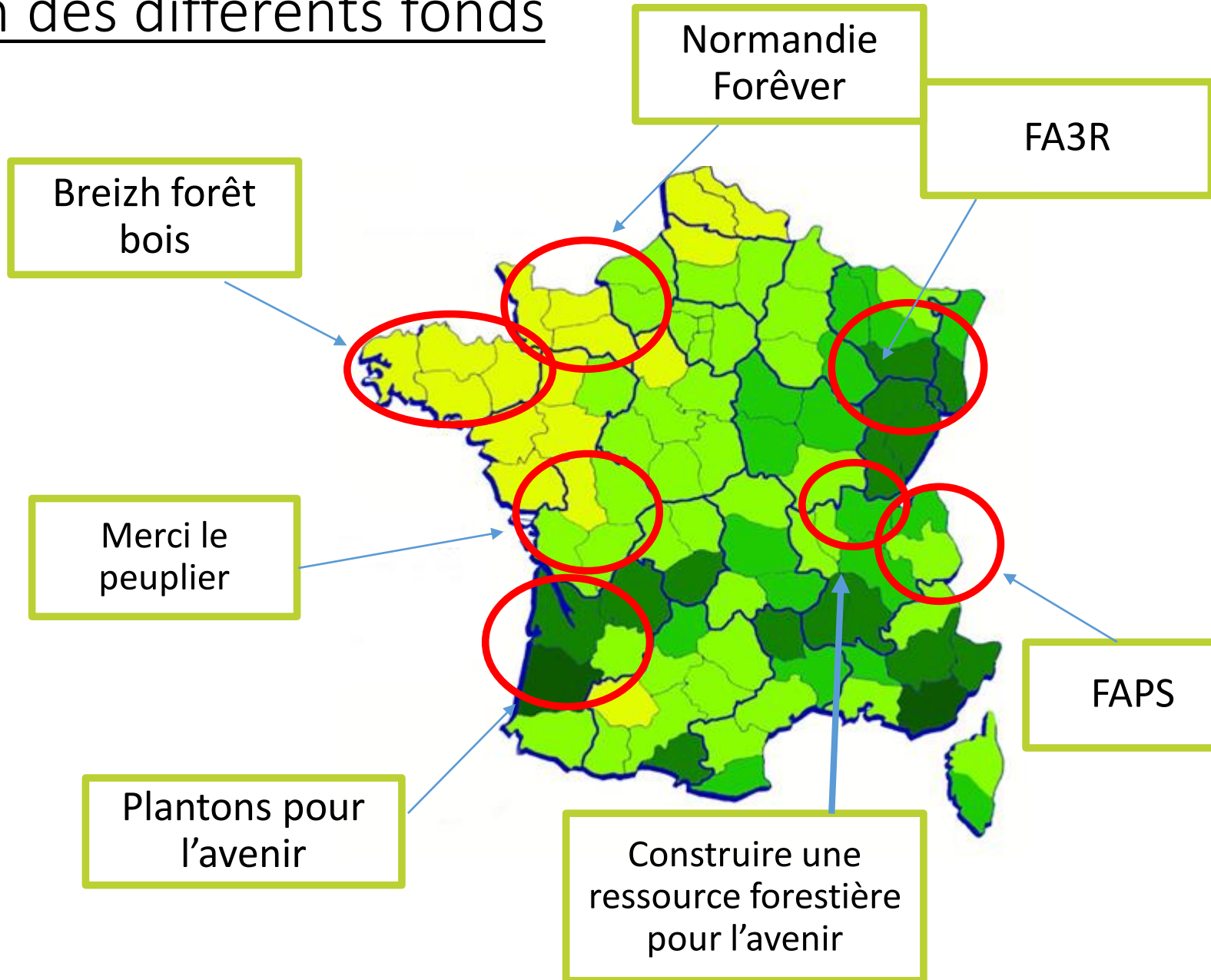
80% de financement pour des boisements, 40% pour les transformations

Fonds publics

Objectif de 4000ha d'ici à 2020

Projet soutenu par l'Europe (FEADER), l'État et la Région Bretagne, sur la période 2015-2020 dans le cadre du plan de développement rural de la Bretagne

Situation des différents fonds



Objectifs des fonds plantations

- Privilégier le bois d'oeuvre et une sylviculture dynamique
- Développer la production et anticiper le renouvellement des forêts
- Créer un dispositif de financement pour des forêts sinistrées
- Adapter les essences d'arbres au réchauffement climatique et lutter contre les gaz à effet de serre
- Carbone: fixation, séquestration, substitution
- Redynamiser les plantations est une nécessité à l'échelle nationale, pour subvenir aux besoins futurs des professionnels de la filière forestière
- La forêt Française a besoin de soutiens pour être renouvelée, et continuer ainsi son rôle multifonctionnel, indispensable à la vie sociale et économique de nos territoires

Merci de votre attention

Journée technique plantation

Lycée agricole Granvelle

02/10/2015